

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 10 mars 2020 – version définitive

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 10 mars 2020 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants – page

La séance est présidée par Marc Decoster, membre du Collège des Producteurs. En préambule à la séance, il tient à souligner l'évolution à la hausse des quantités de lait produites en Flandre et Wallonie (plus 3 milliards de litres en Flandre et plus 1 milliard en Wallonie et en tout 5 milliards de litres transformés). Ces quantités importantes pourraient à échéance poser problème car les laiteries pourraient limiter les quantités reçues. Milk.be tente d'uniformiser un règlement commun à toutes les laiteries du pays car si des surplus de lait doivent être absorbés par les coopératives, cela va au détriment du prix versé au producteur et tout le secteur serait impacté.

## II. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

## III. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 12 novembre 2019

Le PV est validé par l'ensemble des participants.

## IV. Etat de mise en œuvre des actions et validation des actions futures (présentation en annexe)



Un récapitulatif des actions réalisées en 2019 et de celles projetées pour 2020 est présenté.

**Pour 2019**, des actions transversales et plus spécifiques au secteur lait ont été accomplies :

- **Prix juste producteurs** : un certain nombre de produits ont été labellisés dont 7 pour le secteur laitier. Toute personne intéressée à entrer dans la démarche peut consulter le site : [www.prixjuste.be](http://www.prixjuste.be)
- **Emission d'avis** : outre les avis sur le plan de promotion et sur le plan de recherche/encadrement/formation, d'autres avis sur des sujets divers sont remis par le Collège soit un total de 108 dossiers pour 2019 dont 6 plus spécifiquement pour le lait
- **Information filières agricoles** : les sites Filagri ([www.filagri.be](http://www.filagri.be)) contenant des informations sur la filière et Easy-agri ([www.easy-agri.com](http://www.easy-agri.com)) pour la vente en ligne d'animaux de ferme sont très actifs auprès de nos internautes
- **Information au grand public** : le site Celagri ([www.celagri.be](http://www.celagri.be)) diffuse des informations à destination du grand public et des journalistes sur base de dossiers thématiques. Pour le secteur laitier, des dossiers sur les bienfaits nutritionnels et la traçabilité du lait ou sur les impacts environnementaux ont été rédigés, d'autres sont en préparation.
- **Plan de développement stratégique pour la filière lait** : en 2018, un travail avec la commission filière lait a été réalisé pour rédiger un plan de développement pour la filière sur 10 ans. Celui-ci n'a pu être validé par le gouvernement précédent en 2019, il a donc été présenté au nouveau Ministre nommé et est en attente d'approbation. Les grands objectifs poursuivis sont : 1) assurer une marge de 10 centimes/lit de lait (prix 2018), 2) travailler sur le développement du circuit court et des filières alternatives, 3) maintenir la quantité produite de lait à 1,3 milliards de litres et valoriser 15 à 20 % du lait produit en Wallonie par la transformation à la ferme. Le plan de développement est disponible sur filagri (<https://filagri.be/filiere-laitiere-proposition-de-plan-de-developpement-strategique-2019-2030/>).

**Pour 2020**, les activités vont se concentrer sur :

- **Plan de développement stratégique de la filière** : le Cabinet du Ministre Borsu a promis de le valider prochainement à condition de prioriser les actions (ce qui a été fait en commission filière). Le développement des circuits courts et les filières alternatives rémunératrices pour les producteurs font partie des priorités, la difficulté réside dans le fait qu'aucun chiffre n'est disponible quant à la quantité transformée en circuits courts. L'observatoire de la diversification créé il y a peu au sein d'Accueil Champêtre va s'atteler à collecter les données manquantes.
- **Information au grand public** : plusieurs nouveaux dossiers sont en préparation pour diffusion sur Celagri (filière d'engraissement des veaux laitiers, émissions de GES par l'élevage, efficacité protéique des ruminants). Il est aussi prévu de réaliser quelques vidéos mettant en valeur des pratiques d'éleveurs

A la suite de la présentation, certaines recommandations sont émises :

- Par rapport aux discussions sur la future PAC 2022-2027, il semble que la tendance soit de revenir à un élevage plus extensif pour privilégier la diminution du méthane et augmenter le verdissement. Or jusqu'à maintenant, en Belgique il a été prôné un élevage plus intensif et les investissements engagés ne permettent pas de changer de modèle aussi facilement. Il est



demandé de prendre part aux discussions et assurer une proactivité pour éviter de se voir imposer des règles européennes.

- Le dossier en préparation sur le thème des filières d'élevage de veaux laitiers divise les participants. Certains craignent que sa diffusion ne crée des polémiques au sein du grand public tandis que d'autres pensent qu'il vaut mieux communiquer sur le dossier afin d'assurer une information exacte.
- La reprise d'exploitations familiales par des jeunes est soumise à trop de conditionnalités : nécessité d'un business plan. Il serait judicieux d'assouplir les règles pour attirer plus de jeunes à reprendre.

## V. APAQ-W : programme de promotion 2020 (présentation en annexe) par Anne Jandrain et Philippe Soetens

Le programme d'activités de l'APAQ-W pour le secteur laitier va s'articuler autour de 2 objectifs :

1) **Renforcer l'image et la place du lait et des produits laitiers, en tant que produits de qualité issus d'une agriculture liée au sol et vertueuse pour l'environnement.** Des campagnes de promotion sur le lait, produits laitiers et fromages seront diffusées, des campagnes d'information seront assurées auprès du monde médical, des outils pédagogiques seront développés à destination des enseignants/des écoles Horeca, enfin la durabilité de la filière sera mise en avant.

2) **Renforcer le développement économique des produits et des entreprises de la filière wallonne. En outre, la filière lait et ses produits seront aussi valorisés par des actions transversales.** Des contacts avec l'AWEX, le Vlam, l'Europe, seront développés, des activités auprès des acteurs du secteur seront organisées, la qualité différenciée sera valorisée, la campagne « Fromages de chez nous » va être réactivée dans les salons, auprès des médias, dans la grande distribution, recettes et outils pédagogiques seront déployés.

A côté de cela, le secteur laitier sera aussi valorisé dans le cadre d'actions transversales : charte « je cuisine local, durable et de saison », ma quinzaine locale, les journées fermes ouvertes et fermes en ville, la participation à des salons.

Pour réaliser l'ensemble des actions, un budget d'1 million d'euros sera consacré additionné de budgets transversaux. A ce titre, les cotisations auprès du secteur laitier ont redémarré depuis janvier.

Il est demandé si la communication vers le corps médical se fait via la consultation d'un site, l'envoi postal de documents ou autre. L'APAQ-W passe par une agence de diététiciens qui diffuse via son site internet « Food in action » et via sa base de données. Les outils pédagogiques seront disponibles sur le site dédié « graines d'agri ».

## VI. Election de 2 représentants du secteur

Selon le règlement d'ordre intérieur, il est procédé tous les 18 mois au renouvellement de 2 mandats de représentants du secteur au sein du Collège. Pour cette assemblée, les candidatures de Michel



Willème et John Van Merhaeghe sont remises en jeu. Nous n'avons reçu aucune autre candidature. Après un vote au sein des producteurs présents, leurs mandats sont renouvelés.

## VII. Présentation sur le thème : « La pâture, un atout économique et environnemental sous-estimé » par Isabelle Dufrasne et Françoise Lessire (présentation en annexe)

Les prairies représentent 47% de la surface utile agricole en Wallonie, certaines régions étant plus desservies que d'autres. Le pâture est assorti d'avantages et d'inconvénients, on peut citer : 1) un réservoir d'azote, 2) un puits de carbone, 3) la lutte contre l'érosion, 4) le paysage de prairies= attrait touristique, 5) la demande croissante par les acheteurs de laiterie et les consommateurs, 6) aliment de base des herbivores. Par contre, laisser les ruminants pâturer a un effet variable sur émissions des différents gaz à effet de serre.

### **Est-ce que l'herbe pâturée est un bon aliment ?**

Une étude menée par le Service Nutrition de l'ULiège et le Centre des technologies Agronomiques de Strée a permis de prélever des échantillons d'herbe de prairies durant plusieurs semaines en période estivale. Il en résulte les conclusions suivantes :

#### 1) **Au niveau de la valeur alimentaire**

- La valeur énergétique de l'herbe (VEM), la digestibilité, la quantité de protéines digérées et l'équilibre énergie-azote ont des valeurs comparables à celles d'un concentré. L'herbe contient juste plus d'eau que le concentré et son prix est plus intéressant.

De quelle herbe parle t'on ?

Les analyses ont été menées sur de l'herbe de prairies permanentes avec 75% de ray-grass, du trèfle blanc et des adventices. Il est clair que la composition de l'herbe n'est pas identique partout.

#### 2) **Au niveau des coûts de production**

- Une étude menée sur plusieurs pays a montré que plus il y a d'herbe dans la ration plus le coût de production diminue. C'est notamment le cas en Irlande, Nouvelle Zélande et Australie qui travaillent essentiellement avec des rations d'herbe. Ils calquent d'ailleurs les périodes de reproduction sur la courbe de croissance de l'herbe (vêlage en février-mars, pic de lactation en mai quand l'herbe afflue et tarissement en novembre). Par contre le Danemark ou les Etats unis travaillent davantage avec des concentrés et ont donc des coûts de production plus élevés.

### **Faut-il pâturer ou rester à l'étable ?**

Afin d'évaluer les impacts économiques, environnementaux et zootechniques du pâture, des essais ont été menés sur 3 groupes de vaches avec 3 gradients différents d'herbe (0%, 50% et 100%). Ces groupes ont été constitués de manière équilibrée au niveau stade de lactation (133 jours) et nombre de lactation (2 en moyenne). Un suivi a été opéré entre ces différents groupes. Le groupe de 0% et 50% d'herbe ont reçu une ration totale mélangée à base de fourrages à hauteur de 78% de la MS de la ration pour le 1<sup>er</sup> groupe et 70% de la MS pour le 2<sup>ième</sup>. Les 3 groupes ont reçu en plus des concentrés au DAC. C'est au niveau du DAC que se fait l'analyser des émissions de méthane.

Plusieurs analyses ont été réalisées dont les résultats sont les suivants\_:



- 1) Influence sur les quantités de matière sèche ingérées : celles-ci sont de 21,6kg pour le groupe 0%, 20,4kg pour le groupe 50% et 19,8kg pour le groupe 100%.
- 2) Influence du pourcentage d'herbe sur les performances et émissions de méthane :
  - Diminution de la production laitière entre les 3 groupes (3kg de plus pour groupe 0% par rapport au groupe 100%)
  - Légère baisse d'émission de méthane pour le groupe 100% alimenté exclusivement par de l'herbe mais pas de différence significative entre les 3 groupes lorsque le méthane est mesuré par des échantillonnages d'air expiré lors du passage au DAC.
- 3) Influence du pourcentage d'herbe pâturée sur les coûts alimentaires :
  - Forte diminution des coûts entre les 3 groupes, **plus les vaches pâturent plus les coûts alimentaires diminuent.**
  - Bénéfice net sur les coûts alimentaires plus important dans le groupe 100% malgré une production laitière plus basse
- 4) Influence du pourcentage d'herbe pâturée sur l'émission de méthane :
  - **Emprunte carbone plus basse dans le groupe 100%**

### Que faut-il prendre en compte lorsqu'on parle de pâturage ? Quelles sont les limites ?

- 1) **Ingestion** : quand la vache pâture, elle met plus de temps à chercher son herbe que si elle s'alimente à l'auge, il faut lui laisser le temps ensuite de ruminer, de plus sa production laitière est limitée par sa capacité d'ingestion: l'herbe a une teneur en MS basse, il faut donc ingérer des volumes importants pour combler les besoins en MS.
- 2) **Abri** : quand la vache pâture, il y a obligation légale de laisser un abri (soit bâtiments ou ligne d'arbres)
- 3) **Parasitisme** : il faut déparasiter les bêtes qui vont en prairie
- 4) **Gestion du pâturage est difficile** : une enquête réalisée auprès des éleveurs en 2016 et 2019 révèle que la gestion du pâturage constitue un frein et que certains ne savent plus comment l'opérer. Cependant, on peut noter que de nouveaux outils sont déployés pour aider les éleveurs tels que l'herbomètre connecté, ...
- 5) **Grands troupeaux** : est-ce compatible ? En Irlande et en Nouvelle Zélande, le pâturage est pratiqué avec des troupeaux de 400/500 vaches mais il est facilité par la présence de robots de traite au milieu des prairies. Chez nous, le projet Autograssmilk a permis de suivre durant 2 ans 2 exploitations avec de grands troupeaux (voir caractéristiques sur présentation annexée) qui pratiquaient le pâturage en été et prenaient des concentrés en hiver. Les résultats au niveau production laitière sont équivalents été comme hiver (il y a 30% d'herbe dans la ration durant la saison du pâturage), il y a une baisse des matières grasses en été ainsi que du nombre de traites, quant au taux d'urée, il est quasi identique selon la saison. Les coûts alimentaires sont inférieurs en été par rapport à l'hiver.
- 6) **Conditions climatiques** : le CTA de Strée a relevé les courbes de croissance de l'herbe sur les 4 dernières années. On constate ces dernières années une bonne croissance de l'herbe au printemps, suivie d'une sécheresse en été, suivie d'une reprise. **Il faut donc s'adapter chaque année** selon les



conditions climatiques et faire les premières coupes au printemps pour constituer les silos. De plus l'herbe au printemps est fort nutritive.

### **Que pensent les éleveurs du pâturage ?**

Dans le cadre du projet DairyClim, 2 enquêtes ont été menées en 2016 et 2019 auprès des éleveurs (plus de 30% ont répondu) qui pratiquaient ou pas le pâturage. L'objectif était de collecter leur perception sur le pâturage en termes de coût, bien-être, paysage et environnement. Ceux qui pâturent trouvent que c'est positif surtout pour le bien-être et le paysage. Ceux qui ne pâturent pas reconnaissent l'impact positif du pâturage sur les mêmes facteurs mais en plus faible proportion. Par contre ils sont assez mitigés par rapport à l'impact sur les coûts de production. Plus d'entre eux considèrent que l'impact sur l'environnement est plutôt négatif.

### **Parmi ceux qui ne pâturent pas, quelles en sont les raisons ?**

Parmi les raisons invoquées, on peut noter la production de lait plus faible et la gestion plus difficile. Il faut ajouter qu'entre les 2 enquêtes, on observe une différence dans les réponses au niveau du climat et du sol qui deviennent des facteurs très changeants sur lesquels le producteur n'a pas d'emprise. La distance entre les pâtures peut poser problème aussi pour certains.



## Liste des participants à l'Assemblée Sectorielle du 10 mars 2020

BACKES	Roland	producteur
BAURAIND	Catherine	Socopro
BINGEN	Philippe	producteur
CROE	Roger	Bauernbund
DECOSTER	Marc	producteur
DUFRASNE	Isabelle	Uliège
FRANCK	Guy	producteur
GLESSNER	Noemie	Fourrage mieux
GRAFF	Julien	producteur
JANDRAIN	Anne	APAQW
LEDUR	André	FWA
LESSIRE	Françoise	CTA Strée
LIART	Jean Francois	producteur
MARTIN	Olivier	producteur
MONNART	Isabelle	Socopro
MINET	Alain	producteur
PAULY	Christian	producteur
RIXHON	Gérard	producteur
SOETENS	Philippe	APAQW
THIRY	Didier	producteur
VAN MERHAEGUE	John	producteur
WILLEM	Michel	producteur